

Faites le point sur votre santé

La MGEN et l'Assurance Maladie vous proposent de passer un examen périodique de santé (pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie, sans avance de frais de votre part).

Pour quoi ? Pour faire le point sur votre état de santé. Pour dépister au plus tôt une éventuelle affection. Pour gérer au mieux votre capital santé.

Quand ? A tout moment, avec toutefois un délai minimum de 12 mois entre deux examens périodiques de santé.

Pour qui ? Tous les membres de la famille, assurés sociaux ou ayants droit, dès l'âge de six ans.

Aucun soin n'est prodigué lors de l'examen de santé.



Pour bénéficier de l'examen périodique de santé

Prenez rendez-vous avec le centre
de santé mutualiste de la MGEN

par mail : bilandesantestrasbourg@mgen.fr

ou par téléphone : 03 88 21 14 68

ou envoyez la demande d'inscription
à l'intérieur du dépliant au :

Centre d'exams de santé
4 place du Pont aux Chats
67085 Strasbourg

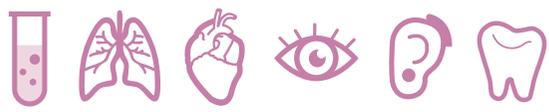
*Comment s'y rendre : Tram E ou C : arrêt Gallia,
Bus ligne 10 : arrêt Bateliers ou St Guillaume*

Faites le point sur votre santé

Profitez d'un bilan de santé
gratuit et personnalisé !



L'examen périodique de santé se déroule en deux temps



L'examen pré-clinique

environ 2 heures

Vous remplissez un questionnaire pour que le médecin de prévention connaisse vos antécédents et vos facteurs de risque, ainsi que les symptômes éventuels que vous présentez.

Puis, vous passez une série d'examens, selon votre profil :

- ▶ examen de sang (environ 10 analyses)
- ▶ examen des urines
- ▶ biométrie (poids/taille)
- ▶ explorations fonctionnelles respiratoires* (souffle)
- ▶ examen cardio-vasculaire* (électrocardiogramme et tension artérielle)
- ▶ contrôle de la vision
- ▶ contrôle de l'audition
- ▶ examen et conseils bucco-dentaires

* éventuellement, selon les signes d'appel et les facteurs de risque.

L'examen clinique

environ 30 minutes

Vous rencontrez le médecin de prévention qui dispose du questionnaire et de tous les examens pré-cliniques*.

Il vous examine et vous fait part des résultats de vos examens.

Il répond à vos questions.

Il vous conseille.

Il vous prescrit des examens complémentaires si nécessaire. Le cas échéant il peut vous proposer de bénéficier du programme d'éducation thérapeutique mené dans le centre d'examens de santé.

* N.B. : En cas d'examen de santé en un temps, les résultats biologiques vous seront envoyés ultérieurement.



Demande d'inscription pour un examen de santé

Votre n° d'immatriculation de sécurité sociale :

Civilité (M., Mme, Mlle) :

Date de naissance : _____

Nom de jeune fille :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

CP : Commune :

Numéro de téléphone en journée :

Indiquez le jour de la semaine (hors week end) qui vous convient le mieux pour passer l'examen de santé :

Si le bénéficiaire de l'examen de santé n'est pas l'assuré(e), précisez le nom, le prénom et la date de naissance de la (ou des) personne(s) concernée(s) :

Nom Prénom date de naissance

.....

H F

.....

H F

.....

H F

.....

LE CENTRE D'EXAMENS DE SANTÉ VOUS ADRESSERA UNE CONFIRMATION DE VOTRE INVITATION.

IMPORTANT :
N'oubliez pas votre carte d'assuré(e) social(e).

« J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus »

Date et signature

